



FAMILLES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 2 juillet 2018

OUI AUX DROITS FAMILIAUX DANS LE CALCUL DE LA RETRAITE

Le débat sur les pensions de réversion est lancé en ce début d'été. Le Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, plusieurs ministres et le Premier ministre ce matin-même ont bien voulu rassurer les familles affirmant que celles-ci ne seront ni remises en cause ni modifiées pour les bénéficiaires actuels.

Mais en prévision de cette future réforme, où la question des droits familiaux sera posée, Familles de France rappelle le contexte et les principes qui doivent guider les choix de réformes.

- Deux tiers des familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- Les pensions de retraite des femmes sont encore nettement inférieures à celles des hommes, et les pensions de réversion concernent pour l'immense majorité des femmes.
- Les pensions de réversion ne concernent pas que les retraités : dans la fonction publique, pour les retraites complémentaires, leurs bénéficiaires ont encore des enfants à charge.

Après la suppression, en 2014, de la demie part du quotient familial accordée aux veufs et veuves, le plafonnement des majorations pour enfants, ... on pourrait donc raboter encore les droits familiaux ?

Familles de France rappelle que les droits familiaux et conjugaux sont un mécanisme essentiel de redistribution et de solidarité dans notre protection sociale.

Familles de France regrette que des annonces paraissent avant même la fin de la consultation autour de la réforme des retraites.

Familles de France appelle les familles à réaffirmer fermement ces principes à l'occasion de la consultation actuellement menée par le gouvernement.

Contact presse : Mireille Lachaud, responsable politique familiale

06.16.58.69.92

Familles de France est un mouvement reconnu d'utilité publique, libre de tout lien politique, syndical ou confessionnel. Son réseau (290 fédérations et associations locales dans 74 départements, 43 000 familles adhérentes) anime des activités à vocation familiale et pluri-générationnelle, destinées à faciliter la vie quotidienne des familles, à les soutenir dans leur rôle parental, à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale.

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88

E-mail : accueil@familles-de-france.org – Internet : www.familles-de-france.org

[Twitter](#) - @Familles2France | [Facebook](#)